



Service d'accès en déchèterie **UNIQUEMENT**



Comprendre ma facture

Un forfait annuel

Le forfait correspond à l'abonnement au service et finance les coûts fixes :

- Gestion des deux déchèteries
- Gestion administrative du service

Tarif 2021 du forfait annuel d'accès en déchèterie uniquement : **57,40 €**

Forfait annuel	Part variable
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Une part variable

La part variable correspond :

- à la quantité de matériaux déposés en déchèterie



Les tarifs des dépôts en déchèterie 2021

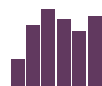
Dépôts en déchèterie

Il n'y a pas de nombre de passages inclus dans la part fixe pour les entreprises car les dépôts sont facturés en fonction de la nature et de la quantité des déchets déposés à chaque passage.

Des consignes importantes doivent être respectées :

- **Le tri des déchets est obligatoire (cartons, tout venant, gravats, plastiques, déchets verts...)** ;
- **Quand vous présenterez votre carte au terminal d'entrée, un signal sonore retentira. Vous devrez obligatoirement vous adresser au gardien. Celui-ci enregistrera la nature et le volume de vos apports. Le volume sera établi en concertation avec vous.**
- **Afin de limiter les dysfonctionnements, les apports doivent être déposés de préférence du lundi au jeudi.**

Dépôts en déchèterie	Tarifs 2021
Déchets verts	10 €/m ³
Bois	
Plastiques	
Souches	
Gravats	25€/m ³
Tout-venant	30€/m ³
Polystyrène	5€/m ³
Plaques de plâtre	25€/m ³
Déchets dangereux Emballages contenant du produit	2,5 €/contenant
Déchets dangereux Emballages vides souillés	0,5€/contenant
Cartons, métaux, D3E	gratuit



Fréquence et mode de facturation

La facturation est semestrielle :

- Une facture est envoyée courant septembre et correspond au 1^{er} semestre.
- Une autre facture est envoyée courant janvier et correspond à une régularisation de l'année précédente.



Modes de paiements

- TIP
- Chèque ou espèces
- Prélèvement automatique (si vous optez pour le prélèvement, merci de remplir et de nous retourner le formulaire d'autorisation de prélèvement ci-joint, accompagné d'un RIB)
- Virement bancaire
- Paiement en ligne sur le site internet www.ccfulent-essarts.fr

La mensualisation n'a pas été mise en place. Par contre, si vous souhaitez étaler votre paiement, vous pouvez directement vous adresser à la trésorerie de Montaigu.

infos

**Communauté de communes
du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts**
2 rue Jules Verne - 85250 Saint-Fulgent
Tél. : 02 51 42 79 31
environnement@ccfulgent-essarts.fr
www.ccfulent-essarts.fr

Vous souhaitez bénéficier d'une collecte en porte à porte et vous équiper d'un bac ? Vous cessez votre activité ? Prenez contact avec le service environnement pour modifier ou clôturer votre compte.

“ LES CONSIGNES DE TRI ”

EMBALLAGES

Tous les emballages en plastique



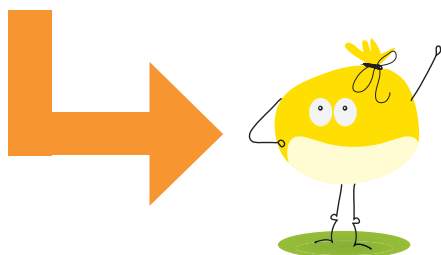
Les emballages en métal, même les petits



Les emballages en carton et les briques alimentaires



A déposer dans votre sac jaune

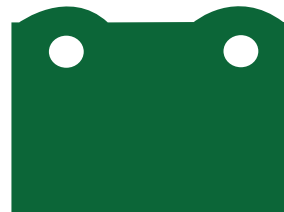


VERRE

Bouteilles, pots et bocaux



A déposer dans la colonne

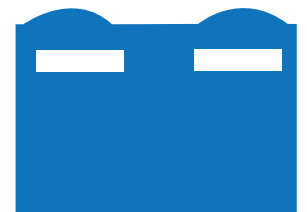


PAPIERS

Tous les papiers



A déposer dans la colonne



Seuls les emballages sont à trier.
Les objets sont à jeter dans les ordures ménagères ou à la déchèterie.

IMPORTANT :

- ▶ Ne pas imbriquer les emballages
- ▶ Inutile de laver les emballages

infos

Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts
2 rue Jules Verne - 85250 Saint-Fulgent - Tél. : 02 51 42 79 31
environnement@ccfulgent-essarts.fr - www.ccfulegent-essarts.fr